

---

#### Formation spécialisée du CSAL du 28/11/2023

##### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV de la formation spécialisée 03/07/2023 ;
- 2 – Exécution budgétaire : examen des propositions de dépenses (pour avis) ;
- 3- Examen des accidents du travail, fiches de signalement et RSST ;
- 4- Présentation par le médecin du travail d'un état des lieux suite au groupe de travail sur l'agencement de l'accueil de la Boudronnée (pour information) ;
- 5- Projet de règlement intérieur du CSAL : recueil des propositions des membres de la FS (pour avis) ;
- 6- Questions diverses (point de situation sur le projet immobilier Banque).

##### 1 - Approbation du PV de la formation spécialisée 03/07/2023 : PV approuvé par la CFTC.

##### 2 - Exécution budgétaire : examen des propositions de dépenses (pour avis)

Les propositions de dépenses sont toujours examinées en amont de la FS en GT (OS / M. Mertzweiller Caroline Alvarez). Les dépenses ont été logiquement approuvées (pupitres coulissants, repose pieds, sacoches vélos, sièges de bureau ...). La quasi totalité du budget de la FS (matériel et formations) a été dépensé (reliquat d'une quinzaine d'euros).

##### 3- Examen des accidents du travail, fiches de signalement et RSST

Concernant les fiches émanant du SDIF, il a été relevé que des RPS proviennent notamment du fait qu'un message automatique de réponse promise dans les 5 jours est envoyé à chaque e-contact. Les OS relèvent qu'il est impossible actuellement de répondre dans les 5 jours. Les contribuables qui n'ont pas leur réponse dans ce délai indiqué renvoient des e-contacts ou appellent le service, ce qui génère du stress supplémentaire côté agents, et de l'agressivité côté contribuables.

Les OS demandent à la directrice de faire remonter à la DG et de demander de ne plus (au moins temporairement) envoyer ce message automatique.

### *Agir pour ne pas subir.*

#### 4- Présentation par le médecin du travail d'un état des lieux suite au groupe de travail sur l'agencement de l'accueil de la Boudronnée (pour information)

Des réunions ont eu lieu les 27/09 et 15/11 suite à certaines remontées d'agents qui se plaignaient d'un problème de visibilité des contribuables lors des réceptions (écrans devant les contribuables, manque de place ...).

Le médecin du travail s'est rendu sur place pour constater et a préconisé des mesures qui ont été mises en place : positionnement des bureaux avec la lumière, éclairage, enlèvement de mobilier inutile etc ...

L'ergonomie sur les box A, B et C a été revue.

Le médecin félicite ce travail collectif et préconise d'agir de cette manière à l'avenir. Elle propose d'être associée au projet immobilier place de la Banque, par exemple.

#### 5- Projet de règlement intérieur du CSAL : recueil des propositions des membres de la FS (pour avis)

Les dernières élections (décembre 2022) ont vu la création de nouvelles instances : le CSAL et la FS du CSAL en lieu et place du CTL et du CHSCT. A ce jour, aucun règlement intérieur n'avait été présenté et adopté.

**ENFIN**, le projet de règlement intérieur (RI) nous est proposé.

Les OS doivent présenter des propositions, ce que nous avons travaillé en intersyndicale. Nous avons amendé et supprimé certaines dispositions du RI proposé afin de préserver nos droits syndicaux pour exercer nos missions de qualité auprès des agents, ce que le nouveau RI tente de supprimer.

L'exercice est particulier, puisque nous devons faire des propositions puis conduire des échanges avec la Directrice en séance de FS, tout en nous expliquant que de toute façon le RI ne sera pas modifié.

**Devant ce simulacre de dialogue social, les OS ont tout de même énoncé, article par article les propositions qu'elles ont travaillé en intersyndicale. Nous avons également demandé à ce que les « bonnes » pratiques de cette instance, convenues et suivies en accord OS/Direction, soient préservées et inscrites au PV de la FS et sur un compte - rendu annexe, à défaut de figurer dans le RI de la DRFIP 21.**

**Nous trouvons aberrant que la directrice ne veuille rien modifier au RI alors qu'il s'agit de se prononcer sur le RI local de la DRFIP 21.**

**De fait, nous avons voté POUR nos propositions à l'unanimité.**

Au CSAL du 23/01/2024 seront ré-examinées les propositions (qui ne seront pas retenues!) aux fins d'adoption du RI.

#### 6- Questions diverses (point de situation sur le projet immobilier Banque)

Les réunions de concertation avec les agents sont terminées. La direction a pris en compte les points

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

### *Agir pour ne pas subir.*

d'insatisfaction et va soumettre de nouveaux plans.

Il est envisagé des salles de réunion au sous-sol afin de dégager des espaces plus agréables de travail ailleurs.

Un bureau d'études privé a été appelé à intervenir : à l'époque de réduction des dépenses, pourquoi prendre l'attache d'un cabinet privé alors que la DG dispose d'ergonomes ... ?

La CFTC n'ayant pu, faute de temps, poser ses questions, un mail a été adressé à la logistique et M. Mertzweiller afin de l'interpeller sur deux sujets :

- une store est cassé bureau 124 au SIE de Beaune et un autre store est manquant ;
- suite aux travaux de peinture, les panneaux d'affichages n'ont pas tous été remplacés vers la pointeuse : perte d'infos sur les petites annonces, les infos mutuelle et syndicales. Demande à ce que les panneaux soient remis au plus vite.

La CFTC est en attente de réponse.

#### Vos représentants en Formation Spécialisée du CSAL :

Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (titulaire).

Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDES service recouvrement (suppléant).